



Compte rendu du Conseil Municipal du 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix-juliet à dix-huit heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint Pierre de Vassols dûment convoqué le 05 juin 2020, sous la présidence de Sandrine RAYMOND, maire.

Présents :

Madame RAYMOND SANDRINE	Madame SPATI BOUCHAKROUT MARIE
Monsieur CALY PIERRE-MARIE	Monsieur BOYER PASCAL
Madame BASTEN JOELLE	Monsieur BAUJARD JACQUES
Madame LECHAUDEL ALEXANDRA	Madame GUITTET LAURENCE
Monsieur BEZERT LAURENT	Madame JUIGNÉ COLETTE
Monsieur VILLAGE THIERRY	Monsieur MORIN PATRICK

Absent(e)s Excusé(e)s : Mesdames LANTIN Isabelle et GIMBERT Fanette – Monsieur JAILLIARD Damien
Pouvoir(s) donné(s) : Madame LANTIN Isabelle à Monsieur Pierre CALY
Madame GIMBERT Fanette à Madame SPATI BOUCHAKROUT Marie
Monsieur Damien JAILLIARD à Madame Sandrine RAYMOND

Monsieur Pierre CALY a été élu secrétaire de séance.

Election des délégués et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Le maire expose à l'assemblée qu'en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral R 123-7, le conseil municipal doit élire les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal doit élire : 3 délégués et 3 suppléants.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM./Mmes BAUJARD JACQUES JUIGNÉ COLETTE BOYER PASCAL SPATI MARIE

Il a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection des délégués pour les élections sénatoriales.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

(voir tableau ci-contre)

Commune	Civilité	Nom patronymique ou d'usage	Prénom	Mandat électoral (D = délégué ou S = suppléant)
Saint Pierre de Vassols 84115	Monsieur	CALY	PIERRE-MARIE	D
	Madame	RAYMOND	SANDRINE	D
	Madame	GUITTET	LAURENCE	D
	Madame	LECHAUDEL	ALEXANDRA	S
	Madame	BASTEN	JOELLE	S
	Monsieur	BOYER	PASCAL	S

Fin de séance à 20h15

Compte rendu affiché le 17/07/2020